



L' "Usager" de la ville

Daniel Pinson D. Pinson

► To cite this version:

Daniel Pinson D. Pinson. L' "Usager" de la ville. Th. Paquot, M. Lussault, S. Body-Gendrot. La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La Découverte, pp.233-243, 2000, Textes à l'appui/série l'état des savoirs, 9782707133045. hal-01121309

HAL Id: hal-01121309

<https://hal.science/hal-01121309v1>

Submitted on 28 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L' "USAGER" DE LA VILLE

Par Daniel Pinson

paru dans "La ville et l'urbain, l'état des savoirs" (Th. Paquot, M. Lussault, S. Body-Gendrot, Ed.), La Découverte, Paris, 2000, p.233-243.

Comment définir et nommer les " gens " ordinaires des sociétés urbaines d'aujourd'hui ? Comment les penser parmi les acteurs de la ville ? La difficulté de la réponse est à la mesure de la compréhension du devenir de ce que les anthropologues, bien avant l'ONU et Le Corbusier, ont appelé les " établissements humains " [Mauss, 1905].

Ainsi, sans épuiser leur signification, il n'est pas inintéressant d'explorer rapidement les mots qui désignent les " gens " de la ville, en remarquant préalablement qu'un terme générique présente, pour une société dont l'étendue des différences, petites et grandes, est considérable, bien des inconvénients.

Par ailleurs ce citadin ordinaire est à situer aussi dans un champ de pouvoirs plus large, dans le cadre de la " gouvernance ", identifiée par certains chercheurs. Ce concept donne à comprendre, dans le faisceau des forces participant à l'exercice du pouvoir, celles, non nécessairement institutionnalisées, qui agissent d'un poids grandissant sur les décisions qui font la ville. Les gens ordinaires de la ville en font quelquefois partie, par associations ou syndicats interposés.

Nommer les gens de la ville

Le terme d'habitant est un mot du langage commun qui dit bien le double rapport à la maison et à la ville. On est à la fois l'habitant de sa maison et l'habitant d'une ville. On peut cependant lui reprocher d'être devenu trop vague et de limiter la pratique de la ville à un aspect sans doute essentiel, celui de la résidence, mais trop restreint en regard de l'étendue des fonctions urbaines dans lesquelles l'habitant est désormais impliqué [Bassand, 1997]. Le qualificatif de citadin évoque un rapport plus global à la société urbaine et à sa culture, tandis que celui de citoyen met l'accent sur la détention de droits (et de devoirs) politiques, qui, en tout cas en France, font plus référence à la nation qu'à la cité.

Celui d'usager renvoie d'abord aux services que la ville industrielle, et l'État, ont multipliés pour accompagner l'évolution de la société urbaine, la rendre vivable à mesure que son importance s'accroissait, soulager la classe patronale d'un ensemble de prises en charge nouvelles que les vieilles institutions, notamment religieuses, ne remplissaient plus ou mal. Mais cette acception réduite est susceptible d'élargissement : l'usage ne se résume plus à l'octroi par une autorité d'en haut de droits ouverts par la

démocratie ; il s'étend à l'appropriation que développe un habitant saisi par l'élévation matérielle et culturelle générale des sociétés urbaines.

À cet égard, les appellations de “ consommateurs ” et de “ clients ” semblent bien adaptées à l'apparition d'une société capitaliste de type fordiste dont le principe a été l'accès de populations toujours plus larges à la consommation de biens produits en nombre et en quantité plus grande. Mais elles sont trop indexées à la situation d'échange et aux valeurs marchandes, qui, si elles constituent indéniablement une des grandes caractéristiques de nos sociétés contemporaines, sont loin d'en épuiser le contenu, et même, bien que la question soit âprement débattue, loin de le déterminer.

De l'usager à l'usage

Il semble de toute façon difficile de parler de l'usager de la ville, quel que soit le terme retenu pour nommer cet habitant-citadin ordinaire, sans examiner le contenu des activités urbaines qu'il développe comme personne inscrite dans un rapport particulier, celui qui le place en société urbaine, dans des lieux et des situations formant un puissant contexte d'interaction.

Les usages dans le corps à corps, du matériel à l'idéal

Les usages “ dans ” la ville sont à la fois des faits de société, des pratiques et des représentations, mais ils sont également des usages “ de ” la ville, médiatisés par des définitions de l'espace urbain, dont l'étude montre que ce dernier a lui-même été façonné en référence à ces usages. Une grande division telle que celle du public et du privé, qui n'a rien de spécifique à la ville, y trouve par exemple une expression particulière, en raison notamment de la densité construite. Cette division renvoie aussi bien à la structure sociale, à l'existence de la famille ou d'autres groupes plus ou moins fermés, à la propriété foncière et immobilière dont ils disposent, qu'à des dispositifs techniques, en particulier architecturaux, formant en quelque sorte des supports et des limites permettant d'inscrire cette division dans l'espace.

Henri Lefebvre comme Françoise Choay, tout en accordant aux formes urbaines et à l'architecture et l'urbanisme comme dispositifs matériels une grande importance, ont contribué à l'effondrement du déterminisme spatial dont l'héritage nous vient de la plus haute antiquité. L'effondrement de cette illusion a souvent engendré son effet contraire : la négation du rapport des faits sociaux avec les formes matérielles dans lesquelles ils s'inscrivent ou dont ils provoquent la réalisation.

La reconstitution d'une chaîne théorique discontinue mérite à ce propos d'être rappelée : la “ morphologie sociale ” de Marcel Mauss introduit en

effet, par l'étude de cet "établissement humain" qu'est la société eskimo, une relation subtile entre corps humains et corps physiques, tant ceux qui ont été produits par la main de l'homme que ceux qui l'inscrivent dans la nature. Lévi-Strauss, puis Bourdieu, rediront cette relation et plus récemment, l'anthropologie symétrique [Latour, 1991] a identifié ces "hybrides" conçus et réalisés pour notre usage, sans lesquels toute vie n'aurait plus sens humain, et serait dégradée en pure reproduction biologique. Une connaissance des usages de la ville augmentent donc sa pertinence dès le moment où elle sort les pratiques de leur seule relation à la société et qu'elle les met en rapport avec les espaces-temps dans lesquels ils se situent.

Les usages de la ville : une vieille histoire

Tendanciellement la ville reste fondamentalement un phénomène d'agglomération, d'hommes et de maisons. Ces hommes et ces maisons n'ont pas le même poids, dans la vie économique comme dans la vie politique. L'agglomération des hommes appelle celle des maisons. Mais une organisation particulière de l'espace urbain (le plan de la ville), l'existence d'édifices et de lieux singuliers traduisent aussi le rapport de la communauté aux institutions, qui la font tenir comme communauté. Les maisons comme espaces privés et les places et les rues comme espace public accueillent des usages que le développement de la société transforment profondément. Le gouvernement des hommes (la politique), l'économie (le passage de la pénurie à l'abondance) comme les techniques (l'éclairage nocturne, par exemple) accompagnent ou suscitent par entrecroisement l'évolution de ces usages.

L'architecture, pratique comprenant initialement le génie domestique, mais aussi les génies civil et militaire, a été, depuis les temps les plus reculés, concernée par la question de son adaptation aux usages des sociétés [Pinson, 1993]. On observe ainsi l'apparition de théories très anciennes qui, en complément des règles d'édilité, instaure, avec Vitruve et dans la Rome de l'Antiquité, une référence à l'utilité d'un édifice et à sa beauté. Une définition canonique s'établit à partir de là qui, chez Alberti et dans l'Italie de la Renaissance, s'attache à faire le lien entre la destination d'un bâtiment et les activités de groupes humains, dont la position est par ailleurs explorée et discutée [F. Choay, 1980].

Le recours à l'histoire nous montrerait aussi, à propos de l'espace public, comment une police de la ville peut fixer les droits et les devoirs des habitants, en matière de construction privée ou d'occupation de l'espace public, contribuant ainsi à établir, par les "coutumes", des limites à certains usages.

Les usages contemporains

Avec l'avènement de la société industrielle, palier décisif du processus d'agglomération, de nouvelles façons de produire, de consommer, de penser, entraînent de profonds changements urbains. La séparation généralisée du lieu de travail et de la résidence crée une situation inédite dont la société d'aujourd'hui assume encore les effets prolongés. Logements et transports, pour un travail qui tend à s'éloigner des premiers, deviennent de manière importante des "services" au profit d'"usagers" dont auront à s'occuper les villes et l'État pour faire obstacle à un "désordre" urbain plus menaçant que jamais.

L'ordinaire des classes populaires est alors, après les longues journées de travail, occupé par la "reproduction", au sens de Marx. Elle structure un mode de vie dominé par la nécessité, où les dépenses d'alimentation et d'habillement, l'habitat, occupent une place prépondérante. Une certaine vulgate marxiste l'a exagérée au risque de couvrir les autres aspects, plus festifs, de la vie sociale de la société urbaine industrielle en formation.

Avec le XXe siècle, la "reproduction" a cédé la place à la "consommation", espace marchand d'un capitalisme triomphant : le temps libéré par une productivité largement accrue ouvre les portes à un nombre considérable d'occupations humaines indexées sur l'extension des biens de consommations. À la faveur de cet élargissement, des continents sociaux oubliés (les femmes, les jeunes...) sortent de l'ombre, développent des espaces de liberté inconnus et suscitent des pratiques et des cultures nouvelles, qu'entrecroise l'apport des migrations [Bekkar, Boumaza, Pinson, 1999].

La ville ou ce qu'elle est devenue, complexe de centralités et de réseaux, est par excellence le lieu de cette production-consommation polymorphe, faite d'activités choisies et de services incontournables (école, santé...), dépense des fruits d'un travail qui, dans l'ensemble, et à la mesure de la part qu'ont prise les classes moyennes dans la société, n'est plus appréhendé comme un moyen de survie. Ainsi, dans les sociétés développées, l'existence limitée à des nécessités vitales ne concerne plus qu'une minorité d'être humains, ce qui est loin d'être le cas des mondes du Sud.

Les usagers comme objet de connaissance et de politiques

Au XIXe siècle, l'exemple des sciences de la nature et la reproduction de leur méthode ont mis les hommes dans la situation de "choses", dignes de connaissance, et construit une distance dont découle une pensée qui tardera à instituer les "hommes de peu" en sujets réfléchissants. Ainsi la médecine ne triomphe de l'impuissance face aux épidémies qu'en instituant la figure

du “ patient ”, hybride où se confondent un homme passif et un virus co-observés, et en fondant l'épidémiologie par des techniques de comptage (la mortalité...) qui inspireront le recensement et les techniques statistiques [M. Foucault, 1976]. C'est autant de dispositifs qui ancrent dans les modes de gouvernement une prise en charge décidée la plupart du temps en dehors de la volonté de l'habitant ordinaire. Une idéologie du “ besoin ” prend naissance, et sert de mire aux missions que se donne la démocratie en matière d'éducation. Contre les habitudes, autrement dit les pratiques et les représentations communes, le “ besoin ” est la visée du progrès, définie par les puissants, instruits, pour ceux, pauvres, qui sont encore dans l'ignorance.

Des besoins aux pratiques

Les besoins donnent ainsi naissance aux équipements [F. Fourquet, L. Murard, 1976], tous ces lieux de service, d'occupation et d'éducation qui vont accompagner le logement, ponctuer les réseaux, eux-mêmes pris en charge pour résoudre l'organisation sociale et spatiale d'une “ agglomération ” nouvelle où la seule propriété de la masse populaire issue des campagnes est un corps dont elle vend la “ force de travail ”. L'activité trop grouillante de la rue est canalisée, depuis l'usine et par les réseaux de transports collectifs, dans le logement et dans les équipements qui se déclinent en autant de “ fonctions-besoins ” qui vont faire le miel des nomenclatures [J. Dreyfus, 1990]. Le Corbusier, en 1946 encore, en cette période où la Charte d'Athènes s'apprête à inspirer les “ grands ensembles ”, met en annexe de son “ Manière de penser l'urbanisme ”, un certain nombre d'appendices relatifs aux travaux de l'ASCORAL (Association de constructeurs pour un renouvellement architectural). S'y trouvent en bonne place la nécessité d'une “ Pédagogie ” et l'injonction, assortie d'une citation de Montessori, à “ Savoir habiter ”, “ notion...portée par l'enfant en débat à la table de famille ”, est-il précisé. Suit une liste des “ besoins physiologiques, matériels, psychologiques ” [Le Corbusier, 1946].

Le besoin est presque “ spontanément ” normatif. Il nourrit encore de larges pans des politiques publiques instaurées par ce qu'il reste aujourd'hui des “ États providences ”, voire ce qui, de leur charisme, a pu être transféré pour le meilleur et pour le pire dans les ONG. Il est aussi ancré dans la culture d'administration qui traverse les secteurs de l'aide sociale et ceux du logement social. Assumé par Chombart de Lauwe, le concept de “ besoin ” s'oppose à celui de “ pratiques ”, mieux accepté par la tradition marxiste. La visée normative du premier disparaît dans le second que guette cependant le danger d'évacuer le monde des représentations et de l'imaginaire. Les influences originales de Lefebvre, de Lévi-Strauss et de Barthes, comme celle des historiens, notamment celle de Duby, contiendront ce risque de dérive hyperfonctionnaliste.

Sans cautionner l'entreprise publique du logement qui marque les années 60, les recherches de Chombart de Lauwe entretiennent une certaine proximité avec les préoccupations des initiateurs de cette politique, en s'attachant à étudier "les comportements et les aspirations" des familles : la définition idéale du logement social est centrale dans cette approche [Chombart de Lauwe, 1969]. Elle garde ceci d'intéressant qu'elle privilégie une approche qualitative de l'habitat, originale dans un contexte de fort rayonnement de l'INSEE, qui inspire également sur les grands ensembles certaines études macrosociologiques dont les conclusions hâtives susciteront l'un des articles les plus célèbres de la sociologie urbaine [J.- Cl. Chamboredon, M. Lemaire, 1970] .

À la différence de Chombart, Lefebvre est plus axé sur la forme urbaine que sur le logement et ce que sa production doit à la logique du capitalisme triomphant. En introduisant "L'habitat pavillonnaire" [Raymond, Haumont, 1966], Lefebvre réveille le concept rousseauiste d'appropriation, et l'applique à des situations quotidiennes, alors que le matérialisme historique de Marx - qui reste sa référence - en faisait, à travers l'appropriation des moyens de production le terme de l'action révolutionnaire. Deux orientations se dégagent ainsi du rayonnement des travaux de Lefebvre : celle qui l'affilie à la critique de la société capitaliste, et procède à son analyse globale, d'une part, et celle qui, d'autre part, dans le prolongement de ses travaux sur la "vie quotidienne", pénètre au cœur des actes et des représentations des gens ordinaires.

De l'appropriation aux compétences de l'habitant

L'équipe d'Henri Raymond illustre brillamment la première orientation. Elle ancre précisément son étude dans l'ordinaire des pratiques quotidiennes. Elles sont inscrites dans un "modèle culturel", qui, outrepassant les catégorisations sociales, s'attirera de vives critiques. Ce "modèle", qui n'est pas sans s'apparenter à l'*habitus* de Bourdieu, est identifié à partir d'un corpus d'entretiens semi-directifs qui dévoilent la richesse de sens des pratiques pavillonnaires, érige l'habitant en occupant actif de son logement, et montrent par contraste le déficit d'appropriabilité du logement collectif défendu par l'administration. Henri Raymond poussera encore plus loin cette orientation en identifiant une "compétence" de l'habitant, langagière et pratique [Raymond, 1984].

Cette orientation microsociologique n'est pas exactement isolée : on peut lui apparenter les travaux de Morin sur Plozevet en Bretagne [Morin, 1967] et de Henri Coing, sur le 13^e à Paris [Coing, 1966], en France, et ceux de Young et Willmott sur l'Est de Londres [Young, Willmott, 1957]. L'étude de Colette Pétonnet sur le bidonville de Douar Doum à Rabat, en faisant explicitement référence aux travaux de l'américain Hall entre encore plus profondément dans les logiques habitantes et en dévoile la profonde cohérence, au delà du sentiment de désordre que peut inspirer la misère [Pétonnet, 1972].

Dans la même veine, les réflexions plus théoriques de John F.C. Turner, très écoutées au congrès de Vancouver (Habitat I, 1976), donne crédit à son

paradoxe de la baraque (“ la baraque constitue un soutien ”... “ la maison – centro-administrée - constitue un fardeau”) [Turner, 1976]. Cette argumentation ne sera pas sans effets pratiques sur l’utilisation des aides aux pays du Sud dans le domaine de l’habitat.

Le déploiement plus fin du regard conduit ainsi à considérer l’habitant dans sa relation plus intime au changement, soit pour y participer, soit, plus souvent, pour y résister, et conserver ainsi une certaine maîtrise de ses conditions de vie [Godard F., Cuturello P., 1982].

Des luttes urbaines à la participation encadrée

Une seconde orientation fait écho à un autre aspect des analyses de Lefebvre, sans qu’elle ait été nécessairement développée par sa descendance intellectuelle directe. Elle est partagée en effet par des chercheurs de différents centres qui, restés sous l’influence du marxisme, ont porté attention aux mouvements sociaux urbains des années 60-70. Le citoyen est pensé à travers son appartenance à un acteur collectif contestataire qui déplace son action du champ du travail vers celui de l’espace urbain. Les luttes urbaines accréditent ces analyses, tant en France qu’à l’étranger [Castells, 1973]. Cette vision s’effondrera en même temps que le socialisme réel et la vulgate marxiste-léniniste, mais elle subsistera sous des formes réformées et acceptables dans une société qui digère les propositions contestataires, d’autant qu’elle préfigure un déplacement des résistances ou des révoltes populaires vers les quartiers atteints par le chômage.

Veuve d’un grand soir perdu, l’idéologie de la participation a en effet trouvé des modes d’expression plus ou moins institutionnalisés dans la recherche-action développée à partir des années 70 tant en France qu’à l’étranger [Bernfeld, Mayerl, 1980]. Illustrée aux États unis par l’Advocacy Planning, elle a trouvé une tentative de théorisation chez Christopher Alexander, à l’occasion de l’aménagement de l’Université d’Orégon [Alexander, 1975]. En définissant un “ Principe de participation ”, Alexander préconise que “ tout projet de construction sera confié à une équipe d’usagers ”. En Europe, et particulièrement en France, certains chercheurs y trouvent des niches pour convertir leur volonté de transformation sociale en opportunité de compréhension de l’action habitante et d’association de l’habitant à la définition de son habitat [Mollet, 1986, Conan, 1997]. Ces éclairages sont réappropriés par les ministères chargés de l’aménagement et de l’urbanisme et utilisés dans la modernisation de l’État pour réformer la notion de service public et redéfinir l’usager comme destinataire de ses services.

Après les quartiers dégradés des centres anciens [Cervellatti et alii..., 1977, Légé, 1984], les quartiers d’habitat social, la plupart du temps grands ensembles construits pendant les trente glorieuses, constituent le terrain d’un développement local qui entend privilégier la participation des

habitants. C'est l'un des objectifs du Rapport Dubedout de 1983, qui propose de "mettre en œuvre une stratégie de l'offre de participation". Les aléas de la "Politique de la Ville" feront osciller son orientation, mettant l'accent d'abord sur le cadre de vie, puis sur l'emploi et l'action citoyenne, faisant varier les échelles d'intervention, du quartier à l'agglomération, sans que les gens des quartiers, comme habitants ou "citoyens" puissent échapper à la prégnance des actions d'assistance ou à la gestion avant tout patrimoniale des logeurs sociaux [Dubet F., Lapeyronnie D., 1992]. Les bribes de cette participation surveillée affleurent dans des dispositifs associatifs sous tutelle tels que les régies de quartier.

Cependant les contradictions dans lesquels sont engagés les organismes HLM, confrontés à une vacance paradoxale en situation de crise latente du logement, leur imposent ainsi qu'à l'État des mesures qui appellent une meilleure connaissance des pratiques et des représentations présentes dans ces quartiers, mais aussi une association des habitants à la réalisation allant au delà du choix de leur tapisserie. Ces derniers ne peuvent en effet se satisfaire, comme "acteurs", d'une pure incantation bureaucratique à la participation, sans être plus directement intéressés à une réelle maîtrise de leur cadre de vie.

Conclusion

Le logement a été, à côté des équipements et des transports, un des lieux de réflexion privilégiés sur l'"usager" de la ville et ses usages en ville. D'une certaine manière, cette réflexion, les recherches qui y ont été associées, plus souvent appliquées que fondamentales, ont trouvé leur matière dans la résistance de l'habitant au cadre que les élites de la bourgeoisie portées au pouvoir avec l'avènement de la société industrielle ont pensé "pour son bien". Cette téléologie du "bon usage", particulièrement manifeste dans le logement, parachevait la mission civilisatrice des anciens empires en métropole. L'homme extrait des campagnes devait trouver dans cette ville, que l'urbanisme moderne, né par nécessité, a conçu à l'aune de la société "machiniste", le cadre matériel susceptible non seulement d'accueillir une existence tournée vers la société de consommation qui s'annonçait, mais aussi de façonner un mode de vie dicté par l'usage d'une production proliférante dont l'univers domestique était le réceptacle désigné.

Depuis, d'autres objets ont été gagnés par le luxe d'équipements réservés il y a quelques décennies au logement : l'automobile est un de ceux-là, qui rend l'habitable de ce moyen de déplacement quasiment habitable. Par sa vitesse et son confort, par le sentiment de maîtrise de l'espace et du temps qu'elle procure à son utilisateur, elle est devenue un véritable mode de vie, difficilement concurrencée par l'offre, souvent désuète, des "services

publics ” [Dupuy G., 1999]. Cet usage immodéré est cependant fortement interrogé, dans sa dérive individualiste, par ses effets de pollution, d’insécurité routière, d’encombrement de la ville historique et d’étalement dispendieux du péri-urbain.

Ainsi la communication par des déplacements accélérés a modifié le rapport de l’homme de la ville à l’espace et au temps, et engendré en quelque sorte la périphérie et la métropolisation. Aujourd’hui la communication par informations, liée aux “ nouvelles technologies de l’information et de la communication ” (NTIC) remet encore en question ces rapports entre espace et temps, ville et résidence. Désormais, tout en ayant le monde à domicile (Internet), l’individu se trouve aussi libéré d’une attache domestique qui, récemment encore, était indispensable à la réception de la télévision et du téléphone, et qui, plus avant encore l’ancrait au quartier, avec le renfort du “ café du coin ”.

Accompagnant l’histoire longue du repli vers le logement, depuis la rue et le quartier, un mouvement d’autonomie individuelle rabat l’usage vers la personne et les relations qu’elle choisit [Grafmeyer, 1991], dans une variété de rencontres, des plus intenses aux plus superflues, qui ne se réduisent ni au lieu de résidence, ni au lieu de travail, et essaient dans l’urbain illimité. Le déplacement des recherches vers l’espace public [Sennet, 1990] n’est sans doute pas indifférent à cette individualisation, et à la domestication personnelle des équipements de loisirs et de communication (le walkman et le portable), qui l’accompagne en même temps qu’elle la favorise. Après le logement, l’environnement urbain arpenté par l’“ usager ” de la ville participe de la conquête d’un être humain dont la planète est devenue la maison. On assiste ainsi à une appropriation patrimoniale et symbolique de la ville, qui, à défaut de droit de propriété sur elle, autorise l’exercice d’un droit de regard sur la qualité de ses paysages, indissociable de la quête d’un agrément d’usage de son espace public.

En même temps, et peut-être par l’apprentissage de cet autre rapport au logement qui s’est construit dans les années 70, en passant de l’attribution subie d’un logement à l’appropriation active d’une maison, l’usager de la ville est devenu un acteur qui ne s’en laisse pas tout à fait compter lors de la réalisation de projets urbains, et sait défendre son environnement, par association interposée, même si, comme nous le rappelle Bourdieu, il subit “ les structures sociales de l’économie ” [Bourdieu, 2000], et se replie alors frileusement derrière le réflexe NIMBY (*not in my back yard*).

Bibliographie

ALEXANDER Christopher (1975), *The Oregon Experiment*, Oxford University Press, trad. (1976) *Une expérience d’urbanisme démocratique*, Le Seuil, Paris.

BASSAND Michel (1997), *Métropolisation et inégalités sociales*, PPUR, Lausanne.

BEKKAR R., BOUMAZA N., PINSON D. (1999), *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*, Puf, Paris.

BERNFELD Dan, MAYERL Marja et Roland (1980), *Architectures et urbanismes participatifs*, Éditions du CIEDART, Venise.

BOURDIEU Pierre (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Le Seuil, Paris.

CASTELLS Manuel (1973), *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Maspero, Paris.

CERVELLATI P.L., SCANNAVINI R., DE ANGELIS C. (1977), *La nuova cultura delle città*, Mondadori, Milano, trad. (1981), *La nouvelle culture urbaine, Bologne face à son patrimoine*, Le Seuil, Paris.

CHOAY Françoise (1980), *La règle et le modèle*, Le Seuil, Paris.

CHOMBART DE LAUWE P.-H. (1969), *Pour une sociologie des aspirations*, Denoël, Paris.

CONAN Michel (1997), *L'invention des lieux*, Théétète, Les Casers.

DUBET F., LAPEYRONNIE, D. (1992), *Les quartiers d'exil*, Le Seuil, Paris.

DUPUY Gabriel (1999), *La dépendance automobile*, Anthropos, Paris.

FOUCAUD Michel (dir.) (1976), *Les Machines à guérir*, Institut de l'Environnement, Paris.

FOURQUET François, MURARD Lion (1973), *Les équipements du pouvoir*, Recherche, Paris.

GODARD Francis, CUTURELLO Paul (1980), *Familles mobilisées*, Plan Construction, MUL, Paris.

GRAFMEYER Yves (1984), *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre ville*, Pul, Lyon.

LATOUR Bruno (1991), *Nous n'avons jamais été modernes*, La Découverte, Paris.

LE CORBUSIER (1946), *Manière de penser l'urbanisme*, Les Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, Paris.

LEGE Bernard (1984), "Une réhabilitation sociale", in ALTHABE G., LEGE B. SELIM M., *Urbanisme et réhabilitation symbolique*, Anthropos, Paris.

MOLLET Albert (dir.) (1986), *Droit de cité, à la rencontre des habitants des banlieues délaissées*, L'Harmattan, Paris.

PETONNET Colette (1972), "Espace, distance et dimension dans une société musulmane", *L'homme*, Vol. XII, n°2, Paris.

PINSON Daniel (1993), *Usage et architecture*, L'Harmattan, Paris.

RAYMOND Henri (1984), *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, CCI Centre Pompidou, Paris.

SENNET Richard (1990), *The Conscience of the Eye. The Design and Social Life of Cities*, Knopf, New York, trad. (1992), *La ville à vue d'œil*, Plon.

TURNER John F.C. (1976), *Housing by People*, JFC Turner, London, trad. (1979), *Le Logement est votre affaire*, Le Seuil, Paris.